Saint-Quentin (02) : Il agresse le contrôleur du bus car celui-ci serait “raciste”

19/03/2016 à 3h04

« *J’étais fatigué* », confie ce Saint-Quentinois âgé de 35 ans, à la barre du tribunal correctionnel de Saint-Quentin. Il y est convoqué, car ce matin du 5 janvier, il s’est littéralement déchaîné sur le contrôleur du bus Pastel. Non pas parce qu’il n’avait pas de titre de transport. Non, tout est parti du fait que le contrôleur l’a piétiné.

« *Il ne s’est pas excusé. Il m’a dit que je n’avais pas à être là, près du chauffeur, mais je demandais ma route et le bus était à l’arrêt. Surtout, ce que je n’ai pas supporté, c’est qu’il dise Vous êtes tous les mêmes. C’est raciste.* »

[…] Les policiers trouvent par ailleurs sur le prévenu de l’héroïne. « *Ce n’est pas de l’héroïne, ce sont des épices africaines qui sentent très forts, achetées dans un magasin chinois à Paris.* » Malgré les tests positifs à l’héroïne. « *Non, je me tiens à votre disposition. Je ne touche pas à ça. Je les ai sur moi pour que mes enfants ne tombent pas dessus, car c’est très fort.* »

Et le procureur de la République de l’inviter à « *cuisiner avec autre chose pour le bien de la famille, car c’est de l’héroïne* ». Acquiescement à la barre. « *Je vais faire attention alors.* » Tout comme se maîtriser, car ce père de famille n’en est pas à sa première condamnation pour outrages et violences. « *Vous avez un gros problème avec l’autorité* », reprend le procureur de la République, avant de requérir 170 heures de travail d’intérêt général (TIG). Le tribunal a condamné ce Saint-Quentinois à 175 heures de TIG, avec un sursis et mise à l’épreuve de 18 mois et l’obligation d’indemniser sa victime à hauteur de 1.000 euros.

Courrier-Picard

(Merci à Jesse James)